



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT  
Tel. : 04.67.27.11.85  
Mél : [j.laffont@inao.gouv.fr](mailto:j.laffont@inao.gouv.fr)



Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
101 Rue de la Mairie  
34290 VALROS

Vos réf. :  
Nos réf. : JL/CA/139/17  
Objet : Elaboration du PLU – Projet arrêté

Lattes, le 16 août 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 3 août dernier, vous avez bien voulu me faire parvenir le dossier arrêté d'élaboration du PLU de votre commune.

La commune de VALROS appartient à l'aire géographique de l'AOC « Lucques du Languedoc », ainsi qu'aux aires de production des IGP « Coteaux de Béziers », « Côtes de Thongue », « Pays d'Hérault », « Pays d'Oc » et « Volailles du Languedoc ».

Le projet se base sur une croissance démographique annuelle de l'ordre de 1,2% par an en conformité avec les orientations du SCoT et en vue d'atteindre une population d'environ 1770 habitants en 2025. Le besoin estimé sera de 160 logements supplémentaires pour une surface de près de 12 ha. Le potentiel de densification de l'existant s'avérant limité cette superficie sera prélevée sur la zone agricole pour environ 2,3 ha de vignes et près de 10 ha de prairies et friches.

La localisation de ces secteurs, en continuité du tissu urbain actuel, permet de relier les différents quartiers de la commune et de conférer au village une structure plus groupée évitant la création d'enclaves agricoles finissant souvent par être abandonnées. Cependant, les densités annoncées pour les nouvelles zones bâties, de l'ordre de 12 logements/ha, sont plus faibles que la tendance actuelle et assez peu économes d'espace.

A ce stade du dossier, et en dépit de la consommation relativement importante de surfaces agricoles, je vous informe donc que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur le projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice,  
La Déléguée Territoriale Occitanie,  
Catherine RICHER

Copie DDTM 34

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER  
La Jasse de Maurin  
34970 LATTES  
Tél : 04.67.27.11.85  
[INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr](mailto:INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr)

SITE DE NARBONNE  
Rue du Pont de l'Avenir  
CS 50127  
11100 NARBONNE  
Tél : 04.68.90.62.00  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)

SITE DE GAILLAC  
Centre Technique du Vin  
52 Place Jean Moulin 2ème étage  
81600 GAILLAC  
Tél : 05.63.57.14.82  
[INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr](mailto:INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr)

SITE DE TOULOUSE  
Tél : 05.34.26.51.45  
[INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr](mailto:INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr)  
Antenne de Perpignan  
Tél : 04.68.34.53.38  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)

[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)